



62-SC 38 Terrils du bassin minier Nord-Pas de Calais

54 communes

SITE CLASSÉ
En cours



Cette sélection comprend 47 des 51 terrils situés dans le périmètre du bien inscrit à l'Unesco.

Le bassin houiller du nord de la France

Les terrils sont les seules traces tangibles de l'existence d'un patrimoine géologique exceptionnel, invisible en surface : le bassin houiller du nord de la France. Il s'étend d'est en ouest de Fresnes-sur-Escaut près de la frontière belge, à Ligny-les-Aires, sur 6 à 12 km de large pour 120 kilomètres de long. Il fait partie du grand gisement houiller exploité qui traverse l'Europe et passe par l'Angleterre, la Belgique, le bassin de la Ruhr.

Découvert au début du XVIII^e siècle, son exploitation a contribué à la révolution industrielle et a entraîné, pendant plus de deux siècles, des bouleversements majeurs dans les paysages de la région et dans le mode de vie des habitants. Enfouies à plus ou moins grande profondeur, les veines de houille n'ont pu être exploitées qu'en creusant 600 puits verticaux d'où rayonnaient à divers niveaux de nombreuses galeries horizontales.

Les terrils ne sont autres que les énormes accumulations de déblais, engendrés par les travaux de creusement et l'exploitation de la houille et remontés à la surface par la machine d'extraction située au niveau des chevalements. Ils sont composés principalement de schistes, et en plus petite quantité de grès carbonifères. Désignant initialement un mont, un stock de terre, les terrils sont l'accumulation des roches et résidus issus du triage du charbon.

Ce pays minier représente un cas remarquable de transformation d'un paysage historique, essentiellement rural, par près de trois siècles d'exploitation mono-industrielle du charbon. Ces trois siècles ont modifié les caractères proprement physiques de ce paysage, lui surimposant tous les éléments techniques et architecturaux liés à l'extraction. Ils ont créé de nouveaux établissements humains, engendré des migrations et développé des cultures qui font à leur tour partie du paysage. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais illustre parfaitement les bouleversements initiés par l'industrialisation autant sur le plan technique que sur les plans sociaux, culturels, paysagers et environnementaux.

On dénombre actuellement 225 terrils, de tailles et de formes variées, sur les 330 qu'a compté, au total, le Bassin minier. Une diversité typologique qui s'explique essentiellement par l'évolution technique des modes de « mise à terril » mais également par la disponibilité et la nature des surfaces sur lesquelles ont été édifiés les terrils.

CRITÈRE historique, pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique, paysager et scientifique (géologie, milieux, faune, flore)

DÉLIMITATION 78 terrils (Voir carte)

SUPERFICIE 1 876 hectares
PROPRIÉTÉ Publique

AUTRES PROTECTIONS :

- **Nombreux monuments historiques**
- **Site inscrit** des terrils d'Haveluy (voir fiche 59SI28)
- **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** pour le terril de Pinchonvalles
- **Patrimoine mondial de l'Unesco** (51 terrils dans le Bien inscrit et une vingtaine dans la zone tampon)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :

- ZNIEFF de type I pour 46 des 78 terrils

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages miniers

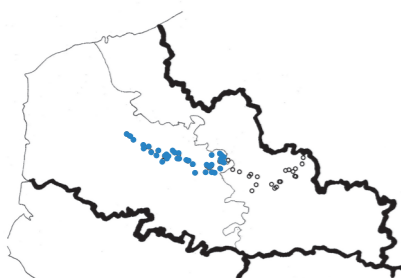
ILLUSTRATIONS

- Terrils jumeaux à Loos-en-Gohelle [Crédits © Dreal NPDC]
- Panorama du bassin minier depuis Notre-Dame de Lorette [Crédits © Dreal NPDC]
- GUISON Hubert, *Le Terril rouge* à Henin-Lietard, N° inv.: 3039 © Douai, Musée de la Chartreuse

Motivation de la protection

"Les terrils sont un paysage. Ils sont les symboles visibles des ressources fossiles souterraines. Tout un paysage qui se développe en France de Valenciennes jusqu'à Béthune. Toute une ressource de 100 kilomètres de long sur 20 kilomètres de large. Un exploit commun, une exploitation de l'homme pour sortir cet or noir, plus de 2 milliards de tonnes, sur 270 années, inlassablement. Une chaîne humaine, sur 10 générations, pour produire ces quelques 300 'monts de somme', que l'on a reçus en héritage".
(Projet de classement, résumé non technique)

78 terrils ont été sélectionnés pour leur caractère de représentativité : différentes formes ou périodes, requalifiés ou non, terrils signaux et monumentaux ayant un impact paysager important, ou terrils importants du fait de leur histoire.





FRÉQUENTATION DU SITE

diverses selon l'usage du terril

SIGNALÉTIQUE : aucune

GESTIONNAIRES publics (collectivités, Etablissement public foncier et État)

DREAL NPDC, MISSION BASSIN MINIER NPDC, *Guide pour la gestion des autorisations et préconisations pour l'aménagement et l'entretien d'un terril classé au titre des sites*, Octobre 2013

ÉTAT ACTUEL (divers selon les sites)

- Site : **Bon avec quelques altérations**
- Environnement : Urbain et/ou rural

TENDANCE ÉVOLUTIVE (diverse selon les sites)

- Site : Dynamique naturelle, aménagements, risques : combustion, affaissement ponctuel...
- Environnement : Urbanisation, patrimoine Unesco

Repères et belvédères sur les paysages

L'impact paysager de ces collines artificielles, élevées à la force des Hommes, est, en territoire de plaines, considérable et saisissant. Contrairement à la Ruhr et à l'Angleterre, la plupart de ces repères dans le paysage a été préservé. Les plus anciens terrils sont modestes, hauts de 10 à 30 mètres, les plus récents sont beaucoup plus massifs. Leur caractère pittoresque en a fait l'objet de diverses représentations en peintures et en photographies.

Un intérêt pour la géologie, la faune, et la flore

Certains terrils sont reconnus pour leur intérêt géologique. Les sédiments houillers détritiques (schiste et grès) et organiques (charbon sur 45 mètres cumulés) se répartissent sur 2 000 mètres d'épaisseur : les terrils dans le paysage sont dus à cette faible épaisseur de charbon au regard de l'épaisseur des roches détritiques inexploitable.

Ces accumulations de terrains primaires, dans une région où les affleurements primaires sont rares, constituent les témoins de ces couches enfouies profondément. Les terrils furent également des sites d'observation de coupes géologiques remarquables, surtout au XIX^e siècle, et de découvertes fossilifères aussi bien surprenantes qu'exceptionnelles. Leur étude a permis de reconstituer les paysages et les formes de vie dans la région Nord-Pas-de-Calais il y a 300 millions d'années. Les plus remarquables : le terril de Pinchonvalles à Avion, le terril de Rieulay et le terril n° 16 à Ferfay, sont recensés parmi le patrimoine géologique national.

Nombre de ces terrils constituent d'extraordinaires refuges pour la faune et la flore au sein d'un territoire densément urbanisé et fortement agricole. Sur ces sols extraits des profondeurs, des végétaux prennent racine. La nature des terrains et les habitats spécifiques permettent à des plantes et animaux situés en limite d'aire de répartition de retrouver dans les terrils les conditions de survie qu'ils ne trouvent habituellement que dans les régions plus méridionales (pa-

pillons, oiseaux, lézards, crapauds, criquets, etc). Ils apparaissent ainsi comme des îlots d'une biodiversité à part dans le Nord-Pas-de-Calais.

La pente, la composition du terril, la granulométrie, l'orientation, l'environnement naturel, et le mode de mise en terril sont autant de paramètres intervenant dans la colonisation des terrils et qui permettent d'observer une grande variété de terrils, mais aussi sur un même terril, une grande diversité de milieux et d'espèces.

Les habitats typiques des terrils sont les pelouses schisteuses, souvent entretenues par les lapins (mousses, lichens et plantes adaptées au schiste des terrils), friches pionnières à pavot cornu et patience à écussons, boulaies pionnières. La biodiversité varie également en fonction de la connexion du terril avec d'autres milieux naturels tels que les bois ou les zones humides (ancien bac à Schlamm). La chaîne des terrils, par sa surface, son étalement géographique et le nombre de sites, constitue un corridor écologique de première importance dans la région. La flore, extrêmement fragile, peut être menacée par divers facteurs naturels ou anthropiques (éboulement, glissement de terrain, ravine, combustion).

Une diversité d'usages

Sur l'ensemble des terrils édifiés, certains ont été exploités au point de disparaître totalement, d'autres sont encore en cours d'exploitation, d'autres ont été remodelés, aménagés après une exploitation partielle, et certains sont restés totalement intègres.

Après avoir été très longtemps considérés comme tas de matériaux exploitables, les terrils sont aujourd'hui des espaces naturels protégés (véritables réserves faunistiques et floristiques), dotés d'aménagement pour accueillir le public avec des activités pédagogiques, ou des marqueurs identitaires du paysage. Bon nombre d'entre eux sont utilisés comme supports d'activités de loisirs (bases de loisirs, parcs urbains, activités sportives et artistiques). Les terrils constituent des pôles structurants de la trame verte du Bassin minier.

ILLUSTRATIONS

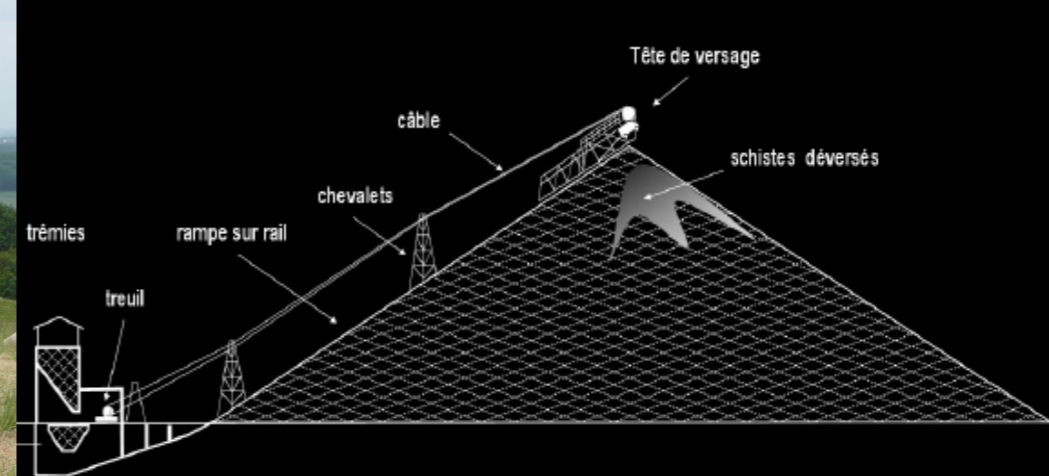
En haut :

- Le terril de Loos-en-Gohelle et les marmelons de la mise en terrils [Crédits © Dreal NPDC]
- La Gohelle et sa chaîne de terrils depuis les jumeaux [Crédits © Dreal NPDC]
- Paysage vue des terrils [Crédits © Dreal NPDC]
- Le terril Renard (n°162) à Denain, terril « mémoire » concerné par un événement historique., seul vestige de la fosse Renard, qui a inspiré Zola pour l'écriture de *Germinia* [Crédits © Dreal NPDC]

En bas :

- Pavot cornu ou glaucière jaune, végétation pionnière typique des terrils [Crédits © Dreal NPDC]
- Jumeaux de Loos-en-Gohelle [Crédits © Dreal NPDC]
- Terril N°10 de Bruay-la-Bussière, édifié par téléphérique, en voie de colonisation par la végétation [Crédits © Dreal NPDC]
- Haveluy, un terril entré en combustion : végétation calcinée et végétation pionnière [© Atelier Traverses]





ILLUSTRATIONS

En haut :

- Le terril Sud d'Haveluy, entièrement boisé [© Atelier Traverses]
- Les terrils de Loos-en-Gohelle vus depuis le mémorial de Vimy [© Atelier Traverses]
- Schéma : Edification par rampe sur rails. [Crédits © CPIE Chaîne des Terrils]
- Le terril Nord d'Haveluy, vu des rues adjacentes [© Atelier Traverses]

En bas :

- Terril d'Haveluy, espace naturel sensible, propriété du département du Nord [© Atelier Traverses]
- Vu du terril nord d'Haveluy [© Atelier Traverses]
- Ancien cavalier aménagé au-dessus de l'A21, Loos-en-Gohelle [Crédits © Dreal NPDC]
- Terril 97 dit le Bossu de Méricourt, terril conique créé par l'exploitation de la fosse n° 4/5 des mines de Drocourt [Crédits © Dreal NPDC]

Aujourd'hui, un témoin de l'histoire et l'identité minière

Le dernier puits a fermé définitivement en décembre 1990. Nombre de terrils ont disparu car ils ont servi de réserve de matières premières, notamment pour les travaux publics. En réaction à la disparition progressive des terrils miniers, diverses institutions publiques et associations privées ont œuvré pour la préservation de ce patrimoine particulier.

En 1988 est créée « La Chaîne des Terrils », association pionnière pour la valorisation, la protection et la sensibilisation de ce patrimoine naturel. Le 21 décembre 1992, une charte précise les conditions de préservation, d'aménagement et d'exploitation des terrils du Bassin minier Nord-Pas de Calais. Une classification définissait leur devenir : « à préserver », « à aménager » ou « à exploiter », en fonction de leur intérêt écologique, culturel ou paysager, de leur situation géographique ou encore de la nature des matériaux les constituant. Grâce à l'intervention de l'Établissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais, les terrils ont pu être revendus pour la plupart aux collectivités territoriales et locales.

Le 30 juin 2012, l'inscription du Bassin minier, sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO apportait une reconnaissance exceptionnelle à ce territoire au titre de « Paysage culturel évolutif ». Afin de garantir la pérennité et la bonne gestion sur le long terme du site, il a été décidé de hisser le niveau de protection réglementaire du « paysage culturel » par la création d'un site protégé au titre de la loi du 2 mai 1930.

Le classement des terrils du Nord-Pas-de-Calais est le premier volet d'une campagne de classement de sites sur le Bassin minier ; elle sera poursuivie d'une seconde phase visant à classer les « paysages miniers » (cavaliers, étangs d'affaissement, franges agricoles,...), à laquelle les espaces cultivés et les marais seront ponctuellement intégrés au classement, afin de permettre la lecture et la perception visuelle de cet ensemble minier exceptionnel.

Ces deux sites classés constitueront les témoins de ce qui a autrefois ébranlé et façonné les paysages ruraux du XVIII^e siècle au XX^e siècle : terrils, canaux, voies ferrées.

Les terrils forment un ensemble paysager cohérent et sont liés entre eux par la covisibilité. Ils constituent, tout comme les chevalements, des éléments verticaux, liés à l'activité d'extraction du charbon et de la houille, qui s'égrènent au travers des paysages du Bassin minier, mais se démarquent par un caractère montagnueux caractéristique, de véritables « collines tombées du ciel » (et provenant des profondeurs).

La protection des terrils est le passage de la réfutation et du déni d'autrefois, à une acceptation durable de leur présence dans le paysage. Cette protection permettra de conserver leur diversité de formes et d'usages. Elle permettra de perpétuer leur histoire et de la conter aux générations futures, comme récit humain que tissent le temps et la mémoire. Le classement confirme leur caractère de symbole d'un labeur de la mine et de l'unicité d'une telle « chaîne des terrils » en Europe.

Enjeux

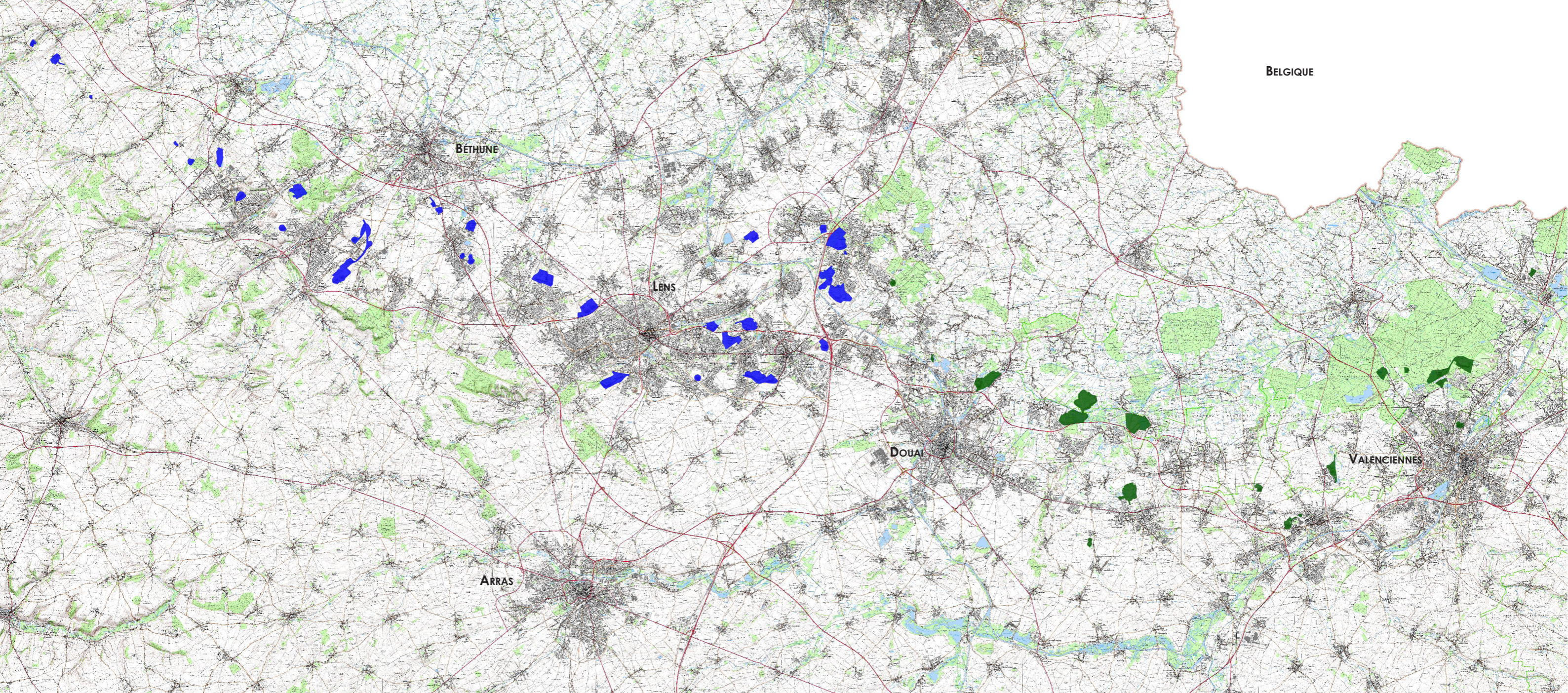
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- La protection des terrils permettra de sauvegarder la structure des terrils et d'assurer leur gestion sur le long terme. Un document d'orientations de gestion patrimoniales et paysagères a été proposé dans le cadre du projet de site classé des terrils du Nord - Pas de Calais.
- Dans une seconde phase, le site des terrils sera prolongé par un site classé des "paysages miniers"

Source des textes : DREAL NPDC et MISSION BASSIN MINIER NPDC, *Rapport de présentation : Projet de classement au titre des sites des terrils du Bassin minier Nord- Pas de Calais*, 2013

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.bmu.fr, site du bassin minier patrimoine mondial de l'Unesco
- www.missionbassinminier.org
- CPIE chaîne des terrils www.chainedes-terrils.eu
- DREAL NPDC et MISSION BASSIN MINIER NPDC, *Rapport de présentation : Projet de classement au titre des sites des terrils du Bassin minier Nord- Pas de Calais*, 2013
- LEMOINE Guillaume, "Intérêt, gestion, protection et valorisation des terrils miniers du Nord-Pas-de-Calais", *Annales de la Société Géol. du Nord*, T19 (2^e série), 2012, 8 p.
- Proposition d'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO, 2010
- ROBASZYNSKI Francis et GUYÉANT Gaëlle *Des roches aux paysages dans le Nord-Pas-de-Calais, Richesse de notre patrimoine géologique*, Ed. SGN, 2010, 152 p.
- DEFFRENNES Geoffroy, *Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Ed. Ouest-France, 2008, 143 pages
- PASTOUREAU Michel, *Noir, histoire d'une couleur*, Ed. du Seuil, 2008, 210 pages
- CPIE CHAÎNE DES TERRILS et MISSION BASSIN MINIER, *Recensement et qualification des terrils du Bassin minier NPDC*, 2007
- MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE LILLE, *Pays'ages*, 2007, 108 pages
- RABIER Jean-Claude, *La remonte-Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, entre passé et avenir*, Ed. Septentrion, 2002, 274 p.
- BARBIER Benoît, *Germinal Blues - souvenirs de tournages*, Ed. Hoëbeke, 1993, 103 p.
- PORTOU Jean-Claude, *Nous les mineurs*, Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-sol CGT, 1983, 191 pages





■ site classé du Nord

■ site classé du Pas-de-Calais

©IGN Scan25®

Document non opposable au tiers

0 5 10
kilomètres

Numéro	Commune(s)	Numéro	Commune(s)	Numéro	Commune(s)	Numéro	Commune(s)
T002	Ruitz, Maisnil-lès-Ruitz, Haillicourt	T045	Labourse	T108	Ostricourt	T162	Denain
T003	Ruitz, Maisnil-lès-Ruitz	T056	Verquin	T110	Oignies, Dourges, Hénin-Beaumont	T172	Raismes
T005	Lapugnoy	T058	Grenay, Mazingarbe	T115	Libercourt	T173	Raismes
T009	Haillicourt	T058a	Grenay, Mazingarbe	T115a	Libercourt	T174	Raismes
T009a	Haillicourt, Bruay-la-Buissière, Hesdigneul-les-Béthune	T074	Loos-en-Gohelle	T116	Dourges, Oignies	T175	Raismes
T010	Bruay-la-Buissière	T074a	Loos-en-Gohelle	T117	Dourges, Oignies	T175a	Raismes
T014	Auchel	T074b	Loos-en-Gohelle	T123	Roost-Warendin	T176	Raismes
T016	Ferfay	T075	Avion	T125	Auberchicourt	T182	Fresnes-sur-Escaut
T020	Burbure	T083	Fouquières-les-Lens	T125a	Auberchicourt	T189	Anzin
T021	Ames	T092	Hénin-Beaumont, Dourges	T139	Roost-Warendin, Râches, Douai	T189a	Anzin
T025	Haillicourt	T094	Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Fouquières-les-Lens	T140	Auby	T189b	Anzin
T026	Haillicourt, Hesdigneul-les-Béthune	T094a	Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens	T141	Roost-Warendin	T192	Vieux-Condé
T031	Ligny-les-Aire	T095	Fouquières-les-Lens	T143	Lallaing, Pecquencourt	T205	Hénin-Beaumont
T031a	Ligny-les-Aire	T095a	Fouquières-les-Lens	T143a	Flines-les-Râches, Marchiennes	T218	Anzin
T032	Ligny-les-Aire	T097	Méricourt	T144	Rieulay, Pecquencourt	T222	Monchecourt
T034	Ligny-les-Aire, Auchy-au-Bois	T098	Estevelles	T152	Escaudain, Helesmes	T230	Fouquières-les-Lens, Harnes
T036	Noeux-les-Mines	T100	Fouquières-les-Lens	T153	Escaudain	T237	Verquin
T037	Verquin	T101	Hénin-Beaumont, Billy-Montigny, Rouvroy	T156	Denain	T244	Enquin-les-Mines
T042	Noeux-les-Mines	T107	Carvin	T157	Haveluy	T260	Fouquières-les-Lens
				T158	Haveluy		